



COMMUNE DE NOZERROY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du Lundi 13 avril 2015

Présents : Aurore Blondeau, Dominique Chauvin, Didier David, Sophie Jeannin, Patrick Petetin, Sylvie Souëf, Olivier Cuby

Absents excusés: Véronique Adam, Christian Laboret

Absent : David Charpy

1/ Budgets :

Sophie Jeannin est désignée comme présidente de séance pour les votes des comptes administratifs et de gestion 2014 ainsi que les budgets primitifs 2015. M. le maire nous présente les comptes et nous procédons ensuite sans sa présence aux votes. A l'unanimité, les comptes et les budgets sont approuvés.

Concernant le vote des 4 taxes : le conseil municipal décide d'augmenter de 1% la taxe d'habitation et de 1% la taxe foncière (bâti).

2 / Compte- rendu de la réunion du conseil communautaire du 7 avril 2015 :

Aurore Blondeau et M.le maire nous font le bilan. Un compte-rendu rédigé par les employés de la communauté de communes est disponible et affiché au panneau d'affichage de la commune.

3/ Compte-rendu de la réunion du jeudi 9 avril Pierre de Comblanchien :

Le cabinet « au-delà du fleuve », le représentant de la carrière, M.Bonhomme du SIDEC, M. Meunier, poseur de la pierre, les chefs d'ouvrage d'Eurovia, M.le maire, Patrick Petetin, David Perrret, Sylvie Souëf se sont réunis pour constater les pierres abimées. Après discussion tout le monde se retrouvera le 21 avril matin pour effectuer un relevé topographique de chaque pierre. Les pierres aux abords de la route pourront être biaisées pour que lors du déneigement elles ne soient pas cassées par l'étrave du tracteur.

Un conseil nous a été donné concernant le stationnement sur les pierres : il faudra rapidement interdire les personnes stationnant et effectuer des aménagements : pancartes ou blocs en pierre...

M.le maire a soumis à la réunion l'intention de contacter un expert de notre assistance juridique. Il a pris contact avec l'assurance et doit aussi envoyer un courrier.

M.Renard du SIDEC se charge de gérer l'alimentation du mât électrique et de la fontaine.

Nous réaliserons des affiches et des flyers pour expliquer à la population qu'il ne faut pas se stationner sur la pierre de comblanchien.

Le conseil municipal autorise M.le maire à verbaliser si nécessaire les stationnements inadéquats.

4/ Petites Cités Comtoises de Caractère : PCCC

- le conseil décide de conserver le plan cavalier à l'identique
- le concours de peinture « vision d'artistes » se déroulera dans les rues de Nozeroy le samedi 29 Août.
- L'assemblée générale se déroulera le 4 juillet à la salle polyvalente de Nozeroy.

5/ Compte-rendu de la réunion du 7 avril pour le trésor de l'église

Aurore Blondeau nous dresse le bilan . Les personnes présentes étaient Mme Levron-Guillot, M.Lang du département du Jura, M.Ryon (conservateur), Messieurs Mivelle et Vuillermoz de l'association des Amis du vieux pays de Nozeroy, M. le maire et Aurore Blondeau. La DRAC et la paroisse n'étaient pas représentés. Il serait judicieux de créer un projet intercommunal : il faudra soumettre l'idée à la communauté de commune et présenter le projet au niveau du projet LEADER . En attendant, un meuble permettra de stocker les chasubles et les reliques stockées dans la chapelle de Louise de Savoie, ce qui permettra sa réouverture au public prochainement. La prochaine réunion est fixée à l'automne.

6 /Divers :

- La réflexion concernant la limitation de vitesse au niveau du faubourg fait son chemin : le conseil abandonne l'idée de ralentisseurs et envisage de se renseigner sur une zone à 30 ou un radar pédagogique. Le conseil prévoit aussi de limiter la vitesse devant l'école publique et le collège.
- Mme Chabod Odile avait en charge le syndicat horticole quand elle était conseillère. Didier David et Sophie Jeannin prendront le relais.
- Le conseil décide d'établir une logique de travail concernant les entreprises . Les conseillers tiennent à privilégier les artisans locaux et demanderont 2 devis par corps de métier : des devis seront demandés pour le remplacement de la gouttière de la salle des jeunes, pour le cheneau de la mairie, pour la réfection du mur pajol.
- Le mur des fossés s'est effondré : 2 devis ont été réalisés auprès de l'entreprise Jeannin

et de l'entreprise Dole . L'entreprise Jeannin a été retenue pour la réfection du mur d'enrochement.

- Un courrier de l'AVPN demande à ce que le fil électrique au dessus du jeu de boules sur le parc soit enterré. Le conseil n'a pas prévu ces aménagements au budget de cette année et décide de ne pas donner suite pour l'instant.
- Le SIDEC nous propose de nouveaux services : « l'aide à la maintenance du patrimoine routier » . Nous ne retenons pas cette proposition.
- Un courrier de personnes résidant à Esserval Tartre nous sollicitent pour un terrain . Nous n'avons plus de possibilité à ce jour de construction.
- Le Conseil d'administration du collège se déroulera le jeudi 16 avril : Veronique Adam ou Sylvie Souëf s'y rendront.
- L'APERNE nous sollicite quand à l'organisation des chapiteaux sur la place. Il est possible de les amarrer.
- Mme Germain Sophie remplace M.Pellegrini comme notaire.
- La redevance d'occupation du domaine public s'élève à 197 euros.
- L'extincteur de la chaufferie de la mairie sera remplacé pour 99.73 euros.
- Une réunion a eu lieu le 2 avril avec les représentants de la poste, M.le maire, Sophie Jeannin et Sylvie Souëf concernant l'avenir de notre bureau de poste. Il nous est proposé une agence communale postale comme il en existe à Mignovillard ou Censeau afin de ne pas perdre tous les services d'ici fin 2016. Les conseillers réfléchiront à cette nouvelle organisation proposée.
- Les pots d'accueil pour les touristes se dérouleront du 5 juillet au 23 août les dimanches à 11heures et auront lieu à Nozeroy.
- Le repas des anciens aura lieu le mercredi 15 avril à la Taverne des remparts : les conseillers présents seront M.le maire, Sophie Jeannin et Patrick Petetin.
- La cérémonie du 8 mai ne pourra pas bénéficier de la présence des pompiers qui se rendront cette année à la cérémonie de la commune de Mignovillard. M.le maire prendra contact avec M.Serrette, maire de Mignovillard pour envisager une cérémonie commune sur Mignovillard.
- Une corvée de cimetière sera programmée courant mai. Sylvie Souëf s'en charge.
- Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 18 avril : la voiture communale sera mise à disposition. Il est envisagé le nettoyage du mur à l'entrée de Nozeroy, de l'aire de jeux, de la rue de l'église.
- La fête des mères aura lieu le vendredi 29 mai au soir. Aurore Blondeau se charge de l'organisation.

Séance levée à 23 heures